

## Mardi 12 février 2013 - Grève nationale

A l'appel de la FNEC FP FO FERC-CGT SUD Education CNT-Education  
**Pour l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires !**  
**Pour l'abandon du projet de loi sur l'école !**

Lors de l'intersyndicale du 28 janvier, Force Ouvrière et la CGT ont fait la proposition d'une grève nationale pour l'abandon du projet de loi et l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires. Cette proposition a été reprise notamment par SUD mais a été rejetée par les responsables de la FSU. Pour leur part, l'UNSA et la CFDT ont fait savoir que ces revendications n'étaient pas les leurs !

→ [Lire ICI l'appel interfédéral CGT-FO-SUD-CNT](#)

### Les personnels rejettent massivement les mesures ministérielles

Au moment où le rejet du décret sur les rythmes scolaires à Paris et en province est massif de la part de tous les personnels du premier degré, au moment où tous les aspects de la loi de territorialisation de l'école de monsieur Peillon sont rejetés aussi bien dans le premier degré que dans le second degré et alors que le ministre est sourd aux grèves, rassemblements, délégations et manifestations qui se sont déroulés la semaine dernière en appui aux milliers de pétitions et motions, **c'est maintenant qu'il faut la grève unie sur des revendications claires, celles des personnels, pour faire reculer le ministre.**

- ▶ **Maintien de notre statut de fonctionnaire d'Etat.**
- ▶ **Non à toute tutelle des élus locaux sur les enseignants au nom des «projets éducatifs territoriaux» !**
- ▶ **Non à l'augmentation du nombre de jours de travail !**
- ▶ **Non au travail le mercredi matin !**
- ▶ **Non à l'école du socle de compétences et aux services partagés école-collège**
- ▶ **Non à la territorialisation/régionalisation de l'Education nationale (formation professionnelle, orientation scolaire, contrats tripartites Etat-collectivités et établissement du secondaires)**

Voilà ce que disent les personnels, voilà ce qu'ils veulent que leurs organisations expriment, voilà ce que le ministre pour l'instant refuse d'entendre.

En effet, le ministre a publié son décret sur les rythmes scolaires, samedi dernier !

**Il n'est plus temps d'hésiter, il n'est plus temps de s'abstenir !**

**FORCE OUVRIERE prend ses responsabilités et appelle à la grève le 12 février !**

Le SNUDI-FO national s'est adressé au SNUipp-FSU et au SE-UNSA pour qu'ils appellent dans l'unité, à la grève du 12 février contre les lois Peillon. ([voir courrier au SNUipp](#) [voir courrier au SE-UNSA](#))

La FNEC FP FO a proposé à toutes les fédérations de l'enseignement des Bouches du Rhône de se réunir en intersyndicale. Elle aura lieu le 4 février, pour organiser la mobilisation et la grève du mardi 12 février.

### Participer massivement aux RIS organisées par le SNUDI FO !

La mobilisation pour le retrait des textes ministériels sera au cœur de ces réunions.

[Voir ICI le calendrier des RIS](#)

## Tous en grève le 12 février !

Faites remonter au syndicat **les premiers chiffres de grévistes prévus** dans votre école !

Vous trouverez un modèle **d'intention de participation à la grève** du 12 février en pièce jointe.

**ATTENTION** : il doit parvenir à votre IEN le samedi 9 février (minuit) – dernier délai !

**Pour tout problème, contactez vos délégués du personnel FORCE OUVRIERE**

07.62.54.13.13 ou 06.13.71.37.25 ou 06.20.76.11.87